Ami du Clergé du 29 octobre 1931

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur les Sacrements. — XXI. L'Ordre : sa nature, 641.
Pour l'anniversaire de l'Armistice. — I. Le souvenir chrétien, 643. — II. Prières et vœux, 644. — III. Se souvenir, prier, 645.
Pour une fête eucharistique. — Le corps mystique du Christ et l'Eucharistie, 648.
Entretiens sur la vie chrétienne. — CXLIII. La tiédeur, 653.

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

XXI

L'ORDRE : SA NATURE

Mes frères,

Le sacrement de l'Ordre n'est ni le plus nécessaire ni le plus saint des sacrements. Le plus nécessaire, nous l'avons dit, est le baptême et le plus saint est l'Eucharistie. Il ne laisse pas pour cela d'être très important, puisqu'il est la source de tous les autres. Supprimez, en effet, le sacrement de l'Ordre, et vous supprimez du même coup presque tous les sacrements, car il n'y aura plus alors ni évêques ni prêtres pour les administrer ; vous supprimez aussi tout culte public, puisqu'il n'y aura plus de ministres sacrés pour présider aux saints offices ; vous rendez impossible le salut des âmes, puisqu'il n'y a de salut qu'en Jésus-Christ et que c'est le sacrement de l'Ordre qui perpétue le sacerdoce de Jésus-Christ sur la terre. Les ennemis de la religion le savent bien et voilà pourquoi de tout temps, mais à notre époque surtout, ils dirigent particulièrement leurs efforts contre le clergé, persuadés que lorsqu'ils en auront tari la source, c'en sera fait de la religion parmi nous. Ils raisonnent juste et l'événement, hélas ! vérifie leurs prévisions : nos trop nombreuses paroisses sans prêtre délaissent bien vite toute pratique religieuse et retombent dans l'indifférence la plus complète. Instruisez-vous donc bien de ce sacrement qui vous intéresse si vivement, quoique vous ne soyez point, pour la plupart, appelés à le recevoir.

Dans une première instruction nous en étudierons la *nature ;* et dans une seconde nous examinerons les *devoirs* qui nous incombent envers ceux qui l'ont reçu ou sont appelés par Dieu à le recevoir.

I

L'Ordre est le sacrement qui donne le pouvoir d'exercer les fonctions ecclésiastiques, avec la grâce de les remplir saintement, en même temps qu'il imprime dans l'âme le caractère de ministre de Jésus-Christ.

L'Ordre est un sacrement, c'est-à-dire un signe sacré institué par N.-S. Jésus-Christ pour sanctifier ceux qui le reçoivent. Les Actes des Apôtres nous ont laissé des témoignages de son existence. Ainsi les sept premiers diacres furent ordonnés par la prière et l'imposition des mains : « *Hos statuerunt ante conspectum apostolorum et orantes imposuerunt eis manus.* » (Act., XI, 6). Ceux qui ordonnèrent Paul et Barnabé firent de même : « *Segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos. Tunc jejunantes et orantes imponentesque eis manus dimiserunt illos.* » (Act., XIII, 3). Le signe sacré, aujourd'hui encore, consiste d'une part dans l'imposition des mains pour les ordres les plus élevés, accompagnée de la remise des instruments propres à l'exercice de chaque ordre, d'autre part dans les paroles de l'évêque qui accompagnent ces différents gestes. Ce sacrement a aussi la vertu de produire la grâce : « Je vous avertis, écrit en effet S. Paul à Timothée, de raviver la grâce de Dieu que vous avez reçue par l'imposition de mes mains. » (II Tim., I, 6).

L'Ordre a été institué par N.-S. Jésus-Christ. Toutefois, à la différence des autres sacrements institués en une seule fois, celui-ci le fut successivement et par degrés. C'est de là, du reste, que lui vient son nom, parce qu'on n'arrive à sa plénitude qu'en passant par différents grades qui sont les ordres. Notre-Seigneur commença par choisir des apôtres qu'il établit au-dessus des disciples. (Luc, VI, 13). Au cours des trois années de séminaire qu'ils passent à son école, il leur confie différents emplois secondaires, il les envoie imposer les mains aux malades, chasser les démons, préparer la pâque, il leur fait distribuer les pains dans le désert, etc. Le Jeudi Saint, il leur donne le pouvoir de consacrer son corps et son sang par ces paroles : « Faites ceci en mémoire de moi. » Après sa résurrection, le soir de Pâques, il leur confie le pouvoir de lier et de délier, de remettre et de retenir les péchés : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Quelques jours plus tard, il leur confère le pouvoir de prêcher et de baptiser : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du St-Esprit. » Enfin il leur communique tous les pouvoirs qu'il avait lui-même reçus de son Père : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. »

II

Comme la principale fonction du prêtre est la célébration du saint sacrifice de la messe et que c'est le Jeudi Saint que les apôtres reçurent le pouvoir de l'offrir, on affirme communément que c'est ce jour-là que fut institué le sacrement de l'Ordre. C'est vrai dans une certaine mesure seulement. Comme vous venez de le voir, il le fut successivement et par degrés. Or c'est ainsi qu'aujourd'hui encore l'Eglise le confère.

Tout d'abord, elle sépare du monde, en les admet-

tant dans ses séminaires, ceux en qui elle croit reconnaître des dispositions pour l'état ecclésiastique. Par la cérémonie de la tonsure, elle les fait entrer dans le sanctuaire et les établit au-dessus des simples fidèles. Ce n'est pas encore un ordre, mais c'est une préparation aux saints ordres ; c'est comme la prise d'habit et l'entrée dans le noviciat ecclésiastique.

Lorsque le jeune clerc a fait des progrès suffisants dans la science et la vertu, l'Eglise lui confère les ordres mineurs, qui, sans lui imposer d'engagements irrévocables, lui donnent le pouvoir d'accomplir certaines actions saintes moins importantes. Il y a quatre ordres mineurs. L'ordre de *portier* confère au clerc la fonction d'ouvrir, de fermer et de garder l'église, d'en prendre soin, d'en expulser les indignes et de sonner les cloches pour y appeler les fidèles. L'ordre de *lecteur* lui confère le pouvoir de lire l'Ecriture Sainte et de chanter les leçons pendant les saints offices, de faire le catéchisme aux ignorants, de bénir le pain et les fruits nouveaux. L'ordre d'*exorciste* lui confère le pouvoir de chasser les démons du corps des possédés et de préparer ce qui est nécessaire pour la bénédiction de l'eau. L'ordre d'*acolyte* enfin confère le pouvoir de porter les cierges et l'encensoir et de présenter l'eau et le vin au saint sacrifice. Beaucoup de ces fonctions sont aujourd'hui confiées aux laïcs, qui doivent apprécier l'honneur de les remplir ; les autres sont réservées aux prêtres et aux évêques. Les minorés sont, comme les tonsurés, revêtus de la soutane et du surplis.

Quand le clerc touche à la fin de ses études sacrées et que sa vocation à l'état ecclésiastique ne laisse plus de doute, l'Eglise lui confère les ordres majeurs, ainsi appelés parce qu'ils investissent de pouvoirs bien plus élevés ceux qui les reçoivent et qu'ils les engagent irrévocablement au service du sanctuaire.

Il y a trois ordres majeurs. Le *sous-diaconat* confère le pouvoir de toucher les linges et vases sacrés, d'assister le diacre à la messe solennelle et d'y chanter l'épître, de porter la croix dans les processions. Le sous-diacre est revêtu de l'amict, de l'aube serrée par un cordon, de la tunique et du manipule. Il fait vœu de chasteté perpétuelle, renonce par conséquent définitivement au monde et au mariage et est tenu à la récitation quotidienne du Bréviaire ou Office divin.

Le *diaconat* confère le pouvoir d'assister immédiatement le prêtre à la messe solennelle, de lui offrir la patène avec l'hostie, le calice avec le vin, de chanter l'évangile, de prêcher et de baptiser solennellement avec la permission de l'évêque ou du curé, de porter la Ste Eucharistie dans le ciboire ou l'ostensoir et même, en cas de nécessité, de donner la sainte communion. Le diacre est revêtu de l'amict, de l'aube ceinte du cordon, du manipule, de l'étole et de la dalmatique.

Le *sacerdoce* proprement dit comporte deux degrés : la prêtrise et l'épiscopat. La première confère le pouvoir de consacrer le corps et le sang de Notre-Seigneur, de bénir, de prêcher, de présider l'assemblée des fidèles et d'administrer les sacrements, sauf la confirmation et l'Ordre. L'épiscopat confère la plénitude du sacerdoce et en particulier le pouvoir d'ordonner des prêtres et de donner le St-Esprit par la confirmation, d'être juge de la foi et de la morale, d'assister aux conciles avec voix délibérative, de consacrer les saintes Huiles, les églises, autels et vases sacrés, de sacrer les rois et les reines, de bénir les abbés, les abbesses et les vierges qui se consacrent à Dieu, d'administrer le temporel de l'Eglise, en un mot de faire tout ce qui n'est pas spécialement réservé au St-Siège. Selon l'importance ou l'ancienneté des sièges épiscopaux qu'ils occupent, les évêques portent les noms d'évêques, d'archevêques, de primats ou de patriarches.

Le Souverain Pontificat n'est pas un ordre spécial : tous les évêques sont en effet égaux au Pape quant au caractère et aux pouvoirs qui en découlent. Toutefois, aussitôt après son élection et même avant sa consécration, qui n'est pas un sacrement, le Pape a de droit divin, comme évêque de Rome et successeur de S. Pierre, primauté d'honneur et juridiction sur l'Eglise universelle.

Le cardinalat est la plus haute dignité après la papauté, mais il n'est pas un ordre spécial ni du reste d'institution divine.

III

Quel est le *ministre* du sacrement de l'Ordre ? C'est l'évêque, et l'évêque seul, du moins pour les ordres majeurs. Dans la Sainte Ecriture, ce sont les apôtres qui imposent les mains à leurs successeurs et c'est devant eux qu'on amène les premiers diacres pour cette cérémonie qui fera d'eux les ministres de l'autel.

Les hommes seuls peuvent recevoir ce sacrement. Les femmes en sont absolument incapables. La raison en est, dit S. Thomas, que le sacrement de l'Ordre confère une supériorité de rang ; or comme l'état de la femme est un état de sujétion, il s'ensuit qu'aucune femme ne saurait recevoir ce sacrement.

Pour le recevoir *validement*, il faut : 1° avoir été baptisé, parce que le baptême est la porte des autres sacrements ; 2° en avoir l'intention au moins habituelle.

Pour le recevoir *licitement*, il faut entre autres conditions : 1° avoir l'âge canonique : à savoir l'usage de raison pour les ordres mineurs, vingt-deux ans commencés pour le sous-diaconat, vingt-trois ans commencés pour le diaconat, vingt-cinq ans commencés pour la prêtrise et trente ans accomplis pour l'épiscopat. 2° Il faut être exempt d' « irrégularité » ou en avoir obtenu dispense. C'est ainsi que ceux qui sont privés de raison, les épileptiques, les sourds, les muets, ceux qui sont atteints de quelque infirmité ou difformité les rendant incapables d'exercer les fonctions ecclésiastiques ou de les exercer avec convenance ne peuvent recevoir le sacrement de l'Ordre. 3° Enfin et surtout, pour devenir prêtre il faut la vocation : « Que personne,

dit S. Paul, ne s'attribue à lui-même cet honneur, mais celui-là seulement qui est appelé de Dieu comme Aaron. » (Hebr., v, 4). Nous voyons du reste dans l'Evangile que Jésus-Christ appela à lui, pour en faire ses ministres, ceux que lui-même voulut (Marc, III, 13), qu'entre ses disciples il en choisit douze auxquels il donna le nom d'apôtres (Luc, VI, 13), qu'après leur avoir fait remarquer l'abondance de la moisson et le petit nombre des ouvriers, il en conclut, non qu'ils devaient d'eux-mêmes aller travailler à la moisson, mais qu'ils devaient s'adresser au maître de la moisson et le prier d'y envoyer des ouvriers (Math., IX, 37). Du reste, Notre-Seigneur appelle voleur et larron celui qui n'entre point par la porte dans le bercail des brebis, mais y pénètre par escalade (Jo., XII), montrant ainsi la nécessité de l'appel divin pour les pasteurs de l'Eglise.

Or quels sont les signes auxquels on peut reconnaître cette vocation ? Le premier consiste dans un jugement sain et solide, dans l'aptitude pour acquérir les sciences ecclésiastiques, dans l'estime, l'attrait pour les fonctions ecclésiastiques et l'aptitude à les bien exercer. Le second consiste dans la fuite du monde, l'amour de la retraite, de la prière et des œuvres de piété, un zèle ardent pour les intérêts de Dieu et le salut des âmes. Le troisième, qui est le principal et qui ordinairement suppose les autres, est l'appel de l'Eglise, c'est-à-dire de l'évêque ou de ceux qui tiennent sa place.

Ce sacrement produit quatre effets en ceux qui le reçoivent : 1° il leur confère le pouvoir d'exercer les fonctions sacrées dont nous avons parlé plus haut ; 2° comme tous les sacrements des vivants, il augmente en eux la grâce sanctifiante ; 3° il leur confère une grâce sacramentelle qui leur donne droit aux grâces actuelles nécessaires pour bien remplir les fonctions propres à chaque ordre ; 4° enfin il imprime en leur âme un caractère ineffaçable, celui de ministre de Jésus-Christ, qui fait qu'on ne peut le recevoir qu'une fois et que ceux qui sont prêtres le sont pour l'éternité.

Cette instruction vous aura fait connaître suffisamment, je l'espère, la nature du sacrement de l'Ordre. Dans notre prochaine instruction nous verrons les devoirs qu'il impose à tous les fidèles.

POUR L'ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

I

LE SOUVENIR CHRÉTIEN

Mes frères,

Ce jour du souvenir et de l'action de grâces doit s'installer dans la tradition du Pays. Il n'est pas possible que notre reconnaissance s'écoule et disparaisse avec le temps qui passe. Remercier Dieu, prier pour nos chers et glorieux morts, n'est-il pas vrai qu'il y va de l'honneur de la France et de l'humanité ?

* *

La prière pour les morts, nous la faisons monter, ce matin, vers le ciel.

Oui, prions pour eux. Nous leur devons tant ! Le dire et le redire devient banal. Et cependant est-ce tout à fait inutile de le répéter et de fixer notre attention, au moins une fois par an, au jour anniversaire de cette victoire qu'ils ont contribué à gagner, sur ce qu'ils ont fait, sur ce qu'ils ont enduré pour nous ?

Je n'entreprendrai pas de peindre encore leurs souffrances : la douleur de la séparation dont donna le signal le tocsin du 2 août 1914, le premier contact avec l'ennemi et avec la mort, les retraites, les reculs angoissants, la guerre qui s'éternisait, la vie affreuse dans les tranchées et, pour beaucoup, les jours atroces de Verdun... Souffrances héroïques, endurées vaillamment, quand même, parce qu'ils étaient soutenus par l'amour : l'amour du Pays, l'amour du foyer, l'amour des petits laissés à la maison, au berceau, parce qu'ils étaient surtout fortifiés par la foi des ancêtres, la croyance de la race, toujours vivante ou ressuscitée. Ces souffrances, pourquoi vouloir en refaire un tableau imparfait ? Ne sont-elles pas gravées dans le cœur des mères, des épouses, des enfants et dans la mémoire de tous ceux qui, hormis la mort, les ont partagées, et de tous ceux qu'ils ont sauvés ?

Redisons plutôt notre impérieux devoir : prions pour eux. Après tout, qu'on le veuille ou non, c'est tout ce que nous pouvons faire, maintenant. Et cependant, combien, hélas ! n'y pensent pas, ou si peu, même parmi ceux qui, aujourd'hui, prendront part aux cortèges, aux manifestations organisés en leur honneur ! Il y a des villages et des bourgs où l'on ne sera pas entré ce matin à l'église pour implorer en leur faveur la miséricorde divine : et c'est infiniment triste.

Plus heureux et plus conscients de nos devoirs, nous, du moins, prions ! Unissons-nous à la prière de l'Eglise ; disons avec elle au Père qui est dans les cieux, au Dieu des armées, au Christ qui aime les Francs : « Seigneur, donnez à tous ces héros le repos, la lumière et la paix éternels !... A tous : à ceux qui sont ensevelis côte à côte, sous la terre qu'ils ont défendue, ou qui dorment à l'ombre de la croix de bois dans les cimetières du front, ou que l'on a ramenés, pour attendre la résurrection, au chevet de la vieille église de leur baptême et de leur Première Communion ; à ceux qui restent seuls, perdus, que l'on n'a pas retrouvés, sans une inscription, sans une croix, sans même un peu de paille pour linceul ; à ceux qui étaient revenus, qui se reprenaient à vivre dans le travail et dans la joie, mais dont l'organisme était épuisé ou empoisonné par la guerre, et qui ont été, à leur tour, terrassés ; à ceux qui n'ont plus personne ici-bas qui les pleure et prie pour eux ; ceux que nous avons connus, aimés et que nous ne reverrons plus ici-bas ; à tous ceux, d'un mot, qui sont tombés pour la sainte cause de la Patrie. »

Dieu veuille aussi que leur sacrifice n'ait pas été inutile ! Ils sont morts pour que leurs enfants ne voient pas ce qu'ils ont vu, ne souffrent pas ce qu'ils ont souffert. Ils sont morts pour tuer la guerre.

Le monde cependant s'agite ; et il semble que la paix soit à nouveau menacée. Espérons qu'il n'en sera rien : la guerre est quelque chose de trop affreux, de trop cruel. La guerre est un fléau. Et nous la haïssons tous. Il n'est personne, pour peu qu'il ait du cœur, qui ne la déteste.

Seulement il ne suffit pas de la détester : il faudrait arriver à l'empêcher. L'empêcher comment ? Par des moyens humains ? Non. Les hommes interviennent avec leurs passions : les uns, les pacifistes à tout prix, veulent que les crimes restent impunis, que la justice et le droit demeurent violés ; que tout moyen de sécurité soit aboli ; ce sont, au fond, des traîtres à leur Patrie, et, encourageant les criminels, les nations de proie, ils favorisent plus la guerre que la paix. Les autres, les ultra-nationalistes, ne voient que leur Pays et sont d'avis que tous les autres, lui étant inférieurs, doivent disparaître : c'est encore la guerre.

Que faut-il donc ? L'Evangile ! Oui, m. f., l'Evangile, la grande loi d'amour universelle apportée par le Christ. Toutes les fois que les nations ont remis à l'Eglise le soin d'arranger leurs affaires, comme récemment l'Espagne et le Pérou, elles n'ont pas eu à s'en repentir. Ce ne sera que le jour où les peuples seront assez chrétiens pour s'aimer véritablement les uns les autres, que le mot « ennemi » sera biffé du dictionnaire international et que la guerre aura disparu !

Prions, m. f., pour que ce jour arrive. Ce sera encore penser à nos morts, puisque ce sera favoriser l'accomplissement de leur vœu le plus cher : l'établissement de la paix dans le monde.

II

PRIÈRES ET VŒUX

Mes frères,

Je recommande à vos prières tous nos défunts et spécialement nos soldats morts pour la défense de la Patrie et dont les noms inscrits sur nos tables de marbre, le sont encore plus dans nos cœurs ; car, ces noms de nos morts, Dieu lui-même nous défend de les oublier.

* *

L'oubli, cette seconde mort, plus triste que la première, ne saurait avoir droit de cité parmi nous. L'oubli ne peut ensevelir, dans ses ombres profondes, ceux qui sont tombés pour nous face à l'ennemi.

Ecoutez, à ce sujet, ce qu'en dit l'un de nos orateurs religieux les plus patriotes : « L'heure qui les a vus combattre et succomber, équivaudra, dans l'opinion des sages, à un triomphe, et, des ossements de chacun d'eux, jailliront, pour stimuler le zèle des races à venir, de grandes et magnifiques leçons. »

C'est qu'en effet, m. f., ceux que nous pleurons ne sont pas des morts vulgaires : ce sont des victimes.

Victimes ! ce mot ne peut aller habituellement sans exciter les sympathies ; ici, il provoque le respect et l'admiration, car elles ont été immolées, ces victimes, disons mieux : elles se sont immolées volontairement pour la plus sainte, la plus juste, la plus noble des causes, et, grâce à elles, notre France bien-aimée a gardé le droit de prétendre à l'estime du monde.

Non, m. f., nous ne pouvons plus les oublier, ces morts. D'ailleurs, c'est à tort que nous disons d'eux qu'ils ne sont plus, car ils vivent encore : ils vivent là-haut dans l'éternité bienheureuse méritée par leur sacrifice ; ils vivent auprès du Dieu Sauveur, mais ils vivent là aussi, vous ne me démentirez pas, ils vivent là, dans nos cœurs.

Dans cet intime sanctuaire de la reconnaissance qui s'appelle le cœur humain, nous vénérons nos défenseurs, nous bénissons leur sacrifice sanglant ; bien plus, nous ferons bénir et vénérer leur mémoire dans les siècles les plus lointains, à l'égal de ces héros dont nos ancêtres ont semé les noms avec tant de profusion, au cours de notre Histoire de France.

Des héros ! Voilà bien, en effet, ce qu'ils sont pour nous, maintenant, nos chers morts. Et pour mieux juger jusqu'à quelle cime ils se sont élevés, pour mieux comprendre la sublime grandeur de leur sacrifice, la générosité jamais éteinte de la race française, pour mieux suivre enfin la voie douloureuse, mais si glorieuse, qu'ils ont parcourue en quelques jours, il nous suffira de voir ce qu'ils étaient avant la guerre, au moment de la mobilisation.

Ce qu'ils étaient, nos morts ?

Quelques-uns étaient des soldats de carrière, et vous savez de quelle admirable façon, jusqu'à la dernière minute, ils ont rempli leur devoir de chefs. Les médailles, les croix et les étoiles sont venues, avec l'ascension aux grades, récompenser successivement leurs actes de bravoure.

Mais la grande majorité de nos soldats n'étaient pas des militaires de carrière. Sans doute, presque tous avaient accompli deux ou trois années de service, mais, leur temps achevé, ils étaient revenus à leurs occupations, à leur avenir. C'étaient des hommes de bureau, des ouvriers, des cultivateurs, des prêtres, des lévites, des instituteurs.

Avant le 30 juillet 1914, tous vivaient paisiblement, sans aucune humeur belliqueuse. Certes, ils étaient attentifs, en bons Français, aux bruits menaçants qui nous venaient de la frontière. Cependant ils ne croyaient pas qu'ils dussent sitôt prendre part à la plus sanglante des guerres.

Tout à coup, la France est attaquée ; sur elle se jette une nation de proie. Aussitôt tous ses enfants de se lever, tous de répondre à l'appel de leur mère, de la patrie en danger.

Mais, peuvent-ils se dire, c'en est fait de chaque situation prospère ; mais la famille n'aura plus ni

guide ni soutien ; mais le foyer n'aura plus de chef ! — Debout quand même ! Ceux qui vont partir embrassent, d'un regard rapide, et le passé aux heureux souvenirs, et le présent avec ses douloureux adieux, et le sombre, l'angoissant avenir ; rien ne les arrête ; la France les appelle, ils partent, ils volent à leur devoir.

Nous ne les suivrons pas dans leurs sanglantes épopées. Cependant quelles consolations, quelle fierté apporterait à nos cœurs le grandiose spectacle des batailles de la Marne, de la Somme, de l'Yser, de Verdun et d'Orient ! Nous entendrions les mêmes noms que nous lisons sur nos stèles funèbres. Ces noms sonnent à nos oreilles comme des coups de clairon ; ce sont des noms de victoires, de victoires dont nos soldats regrettés ont été la rançon sanglante.

Bismarck avait dit jadis qu'en France, désormais, il ne laisserait pas plus pousser de blé que de lauriers. Il s'était trompé : sur la terre de France, terre bénie de Dieu, les blés lèvent vite et les lauriers reverdissent toujours : nos soldats en fournissent une preuve éclatante.

Aussi, n'est-il pas vrai ? vous ne les oublierez point.

Dieu, lui, du moins, ne les oubliera pas.

Ce sang versé à flots pour la France, fille aînée de l'Eglise, ces sacrifices si généreusement offerts, l'abandon de tant de foyers où rayonnait la plus pure tendresse, tant de souffrances et tant de larmes, tout cela n'a-t-il pas dû conquérir, en effet, à nos chers morts une vie meilleure, un bonheur éternel, dans la grande cité des anges, des martyrs et des saints ?

Et cependant, il faut être si pur et si saint pour entrer au ciel, que nous ne devons pas nous lasser d'invoquer la miséricorde de Jésus pour nos soldats.

Pendant que s'achèvera le mystérieux sacrifice de la messe, prions de tout notre cœur, prions le divin Maître qui va descendre sur l'autel, de donner à nos morts le repos éternel en son Paradis : *Requiem æternam dona eis, Domine !*

Nous prierons aussi pour les vivants, pour ceux qui, sur tout le front, sur terre et sur mer, ont travaillé, sans se lasser jamais, au salut de la France.

Nous prierons le Seigneur de couronner leurs efforts persévérants par une paix durable, nullement voilée de nuages, paix à l'intérieur comme à l'extérieur.

Sans cette paix, en effet, m. f., c'est en vain que se seraient sacrifiés tous ces morts que nous pleurons. C'est en vain que vous auriez, mes chers camarades, enduré là-bas peines et fatigues, sous la pluie, dans la boue, en vain que vous auriez constamment affronté la mort sans cesse menaçante. C'est en vain qu'auraient souffert tous nos pauvres malades et blessés, tous nos glorieux mutilés.

La France veut vivre. Elle a besoin de relever les ruines accumulées, besoin surtout de traverser indemne les sombres jours où nous vivons actuellement, tandis que de tous côtés menacent les fléaux les plus désastreux pour l'ordre et la prospérité des peuples. Devant le communisme aux visées ambitieuses, devant les misères que provoquent le chômage et l'incertitude de la situation économique, la France est en droit de compter sur la cessation des querelles intérieures et le concours de tous.

Vous connaissez, m. f., le célèbre général de Castelnau, celui que l'on appela, en 1914, le grand Couronné de Nancy et, en 1916, le sauveur de Verdun. Vous savez qu'il a donné à la France trois de ses fils. Il était occupé à repousser une violente offensive allemande, lorsque l'on vint lui apprendre que, presque à ses côtés, était tombé son troisième enfant. Il se recueille quelques instants, puis dit aux officiers de son Etat-Major ces simples mots : « Messieurs, continuons ! »

Inspirons-nous, m. f., d'un si bel exemple. Ayons le souci du devoir, quelque contrariété qui puisse nous survenir. Que les larmes versées ne nous fassent pas oublier notre devoir, notre devoir de Français, notre devoir de chrétiens. Nos morts eux-mêmes se dresseraient pour nous les rappeler, si nous étions tentés de le négliger.

Oui, m. f., en souvenir de nos héros morts glorieusement, allons sans défaillance à notre devoir quotidien, si ingrat soit-il ; persévérons-y, parce qu'il est le travail, le devoir voulu par Dieu, parce qu'il est le nourricier des familles, parce qu'il est l'instrument nécessaire de la grandeur de la France au dedans, de son rayonnement à l'extérieur.

Allez, de même, à votre travail de demain, vous, jeunes gens des classes prochaines, qui avez voulu, par une délicatesse qui vous honore, vous unir, ce matin, à vos anciens, pour célébrer ceux qui furent vos frères ou vos pères. Allez servir la patrie comme ils y allèrent, franchement, loyalement.

* *

Tous, qui que nous soyons, après avoir prié, nous voudrons aller à notre devoir et ne point faillir, en souvenir de ceux qui nous sauvèrent, à notre obscure tâche quotidienne.

Daigne le Seigneur nous en tenir compte, et, par égard pour leur sacrifice, donner à nos morts le repos et la joie du ciel. Ainsi soit-il.

III

SE SOUVENIR, PRIER [1]

Messieurs,

Ce m'est une très grande joie de présider pour la première fois l'anniversaire — le dix-septième — des combats de la Mortagne que tous les ans, avec une fidélité qui vous honore, vous commémorez. Je suis heureux d'apporter mon hommage à celui qui alimente ici et ravive la flamme sainte du souvenir, après avoir héroïquement servi, aux heures tragiques de 1914, en ces lieux où maintenant il nous

[1] Il nous a semblé que ce discours, prononcé par Mgr Marmottin au XVIIe anniversaire des combats de Ménil-sur-Belvitte (Vosges), pourrait fournir à nos confrères un excellent modèle de prédication patriotique et chrétienne.

rassemble pour glorifier les morts. Ah ! ces morts, il semble avoir fait d'eux les compagnons de sa vie ; il garde jalousement leur mémoire et leur culte ; et, après avoir écrit leur histoire, il a voulu leur élever le monument que je viens de bénir. Je vous félicite, cher Monsieur le Curé, de ce dévouement dont le temps n'affaiblit pas l'ardeur dans votre cœur toujours vibrant de prêtre et de Français.

Et je vous félicite aussi, Messieurs les Combattants de la Grande Guerre, qui avez jadis collaboré avec tant de vaillance au salut du pays ; et vous, Messieurs les Mutilés, qui portez sur votre chair les stigmates glorieux de la patrie ; vous aussi, Messieurs les membres du *Souvenir Français,* qui prenez à tâche de maintenir parmi nous le culte des héros ; vous enfin, les Jeunes, qui venez rendre grâces ici et vous instruire. Je vous félicite tous d'avoir voulu apporter à nos grands morts, en ce jour, l'hommage ému de votre admiration, le secours efficace de vos suffrages pieux. Soyez sûrs que ces morts, qui forment autour de nous, sur cette terre sacrée, une garde invisible, vous bénissent et vous remercient.

I

Vous avez compris, — et vous tous, mes frères, — que des cérémonies comme celle-ci sont nécessaires. Faut-il l'avouer ? il semble que nous ayons maintenant un effort à faire pour retrouver le souvenir de nos héros, et qu'à mesure que le temps fuit, indifférent et rapide, leur image, si précise et si vivante d'abord, pâlisse et s'efface et disparaisse peu à peu dans l'oubli. C'est une grande misère, et c'est une preuve attristante de l'humaine faiblesse, que cette victoire du temps sur nos âmes, incapables de défendre contre lui ce qu'elles ont de meilleur et de plus sacré, leur douleur et leur amour. C'est pourquoi il est nécessaire, à certains jours, de nous arrêter pour nous recueillir, d'évoquer le passé pour refaire avec lui du présent, devant lequel nos sentiments se retrouvent, malgré tout, fervents et fidèles. C'est pourquoi il faut, par tous les moyens en notre pouvoir, préserver de l'oubli, cette seconde mort, nos glorieux rédempteurs, leur élever des monuments, célébrer les anniversaires de leurs combats, conter aux enfants les exploits de leurs pères, transmettre aux générations qui viennent l'histoire toujours mieux connue de la barbarie allemande et de l'héroïsme français. Il faut, en un mot, que nous vivions avec nos morts.

Chaque famille, dans l'ancienne Rome, raconte le grave historien de *La Cité antique,* avait son tombeau près de la maison, non loin de la porte, afin que les fils, en entrant ou en sortant, rencontrassent chaque fois leurs pères et chaque fois leur adressassent une invocation. Ainsi, l'ancêtre demeurait au milieu des siens ; invisible, mais présent, il continuait à faire partie de la famille, à en être le père ; il en savait les besoins, il en connaissait les faiblesses. Et celui qui vivait encore avait près de lui ses guides et ses appuis. Au milieu des difficultés, il invoquait leur antique sagesse ; dans le chagrin, il leur demandait une consolation, dans le danger un soutien, après la faute son pardon. Ainsi, entre la partie vivante et la partie morte de la famille, il n'y avait que la distance de quelques pas qui séparait la maison du tombeau. — Il faudrait de même, Messieurs, qu'entre la partie vivante et la partie morte de la grande famille française, il n'y ait désormais point de distance, et que le souvenir des défunts de la Grande Guerre soit partout, pour que partout nous puissions leur adresser nos paroles intérieures et partout recevoir l'inspiration de leur sagesse comme de leur exemple.

Je sais bien qu'il est des gens, chez nous, que le souvenir de la guerre importune, qui ne veulent plus qu'on leur rappelle ce qui s'est passé il y a dix-sept ans, qui réclament pour les événements et pour les hommes précisément ce que je combats, l'oubli. Il ne faut plus, pour eux, qu'on parle de batailles, fût-ce pour honorer ceux qui les ont gagnées. Il est urgent d'empêcher qu'un bellicisme trop longtemps entretenu empoisonne désormais l'esprit de nos enfants. Puisque la paix doit régner demain et toujours entre les nations, enseignons à nos fils l'amour de l'humanité.

Il est aisé de discerner en cette thèse la part de vérité que, comme toute erreur, elle contient. Il est certain que la guerre est chose abominable et qu'il est odieux et barbare que des hommes s'entretuent volontairement, que des nations, pour vider leurs querelles, s'appliquent à multiplier, à perfectionner les engins de destruction et de mort. Et l'on a cent fois raison de chercher à empêcher le retour des horreurs que nous avons vues, de rêver même à la suppression de toute guerre.

Mais il y a loin de la théorie aux faits, de ce rêve généreux à la froide réalité. Encore faudrait-il que l'entente entre les peuples soit loyale chez tous et sans arrière-pensée, et que les rancunes ou les ambitions des uns ne s'opposent pas, plus ou moins sournoisement, à la bonne volonté sincère des autres. Or, Messieurs, s'il est difficile d'assurer entre les individus une amitié durable, n'est-ce pas une utopie de penser qu'entre les peuples on pourra garantir une éternelle paix ? Ceux-ci n'ont-ils pas les passions de ceux-là, et plus fortes d'être multipliées ? Et c'est pourquoi l'antique adage garde toute sa vérité profonde : « Si tu veux la paix, prépare la guerre. » La préparer, non pas en maintenant sous les armes une multitude de soldats toujours prêts au combat ; non pas en accroissant un armement toujours plus meurtrier ; mais simplement en entretenant une armée suffisante, forte à la fois de l'armure solide qui la couvre et de l'âme ardente et bien trempée qui l'anime.

Et c'est ainsi, Messieurs, qu'un pacifisme raisonnable peut très bien se concilier avec la sécurité de la patrie. Ce qui importe, voyez-vous, plus même que le nombre de ses hommes et la puissance de ses armes, ce sont les forces morales d'un peuple, son patriotisme, sa religion, ses vertus foncières, en particulier son esprit de sacrifice, ce qu'un orateur

officiel appelait récemment « le potentiel national ». « La Société des nations ? disait-il, oui, mais en même temps, une jeunesse forte. » Et il demandait pour cette jeunesse une éducation vraiment française. « Une politique de paix, concluait-il, est intimement liée à la politique intérieure d'un pays. » C'est une vue très juste, à laquelle on peut donner plus de relief et d'ampleur qu'il n'a su lui-même ou osé faire : pour qu'un pays soit fort, pour que soit assurée, autant qu'elle peut l'être, sa sécurité, et garantie sa paix extérieure, il faut que règne en son sein la concorde de ses fils ; il faut que le pouvoir sache maintenir en eux l'égalité des droits, concilier, avec les manifestations d'une juste liberté, les exigences de son autorité ; il faut, il faut surtout que la religion puisse sans entrave former ses enfants aux vertus qu'ils ne peuvent pratiquer sans elle, le respect, l'obéissance, la chasteté, le dévouement, qui feront d'eux des travailleurs consciencieux, des citoyens probes et actifs, tous artisans de la prospérité nationale. C'est bien ainsi, je pense, qu'il faut comprendre la parole d'un de nos plus clairvoyants ministres : « Seuls, les peuples forts et calmes peuvent utilement travailler pour la paix. »

Il me semble, Messieurs, que je vous transmets par ces paroles la leçon de nos grands morts, celle qu'ils vous adresseront tout à l'heure, quand vous serez sur leurs tombes, si vous les écoutez bien. En la recevant, en l'appliquant surtout, vous leur donnerez la meilleure preuve de la fidélité de votre souvenir, vous réaliserez avec eux la plus parfaite communion de l'esprit et du cœur. Puisse-t-elle assurer en vos âmes les sentiments qui ne doivent pas s'éteindre, et nous inspirer la résolution de maintenir, après eux, en dépit des négations impies et des efforts opposés, la tradition française !

II

Mais n'oublions pas, Messieurs, qu'en même temps que bons Français, nous sommes des chrétiens, et que nos morts réclament de nous autre chose que cette fidélité : un secours ; mieux que nos louanges : des prières. Le culte des morts, pensez-y, ne prend tout son sens, ne revêt toute sa beauté, que s'il est inspiré par la foi chrétienne.

Elle nous les montre en effet vivants, plus vivants que nous, en possession de la vraie vie. Ils ont laissé leurs corps, mais qu'importe ? De la région des ombres, ils sont passés à celle des réalités, où leur esprit et leur cœur ont pour toujours leur substantiel aliment... Sont-ils au ciel déjà ? Je ne sais, mais très sincèrement je les crois, selon le mot profond de notre langue chrétienne, *sauvés*. Je crois qu'ayant accompli un très haut devoir et donné leur vie pour le triomphe d'une juste cause, ils n'ont pu être abandonnés de Dieu. Ils ne le servaient guère, aux jours de paix, ils vivaient dans l'indifférence et le péché, sans doute. Seulement, la guerre est venue qui les a pris à leur milieu et à leur vie vulgaires, qui les a mis en face d'une obligation héroïque et sacrée, qui leur a demandé tous les sacrifices, y compris celui de la vie, et ils ont tout accepté, tout souffert. Je ne dis pas que cela leur ait de droit ouvert le ciel, non pas. Je crois seulement que cela leur a attiré la grâce de Dieu, que ce Dieu très bon s'est penché sur leur agonie, si brève qu'elle ait été, pour leur inspirer les sentiments que réclame sa justice et y répondre par le pardon. « Il n'y a pas, a dit le Christ, de meilleur moyen de pratiquer la charité que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. » Or, le soldat qui est mort pour sauver ses frères, pour protéger les foyers et les autels de sa patrie, n'a-t-il pas accompli cette forme supérieure de la charité ? Dieu pourrait-il, dès lors, ne pas le récompenser ? « Tous nos héros, a écrit le cardinal Mercier dans sa fameuse Lettre pastorale, n'ont pas figuré à l'ordre du jour des armées, mais nous sommes fondés à espérer pour eux la couronne immortelle. » Et c'est le sentiment de l'Eglise, je pense, que Dante a traduit dans son célèbre poème, quand il place au voisinage des martyrs les vaillants tombés sur les champs de bataille.

Il y a ici pour nous tous, mais particulièrement pour vous, mères, épouses, dont aujourd'hui revit la douleur, une consolation infinie. Votre époux, votre fils, est assuré de son salut : n'est-ce pas, après tout, ce qui importe ? Il n'était sur la terre que pour aller à Dieu ; il le possède maintenant, ou il le possédera demain : pourriez-vous lui désirer un autre bien ? Ah ! si nous savions ce qu'ils sont Là-Haut, tous nos morts, à jamais fixés dans la gloire de l'instant héroïque où ils sont tombés, délivrés des misères et préservés des fautes d'une existence banale, transfigurés par leur sacrifice dans la lumière et dans l'amour, nous leur souririons à travers nos larmes. « L'éternité ! tout se tait devant ce mot. Nous allons aboutir là, nous ne vivons que pour cela. Ce n'est pas quelques années ou des milliers d'années et de siècles ; c'est ce qui est, ce qui ne changera jamais. » Quelle importance attacher à la vie quand on comprend cela ? Ce n'est plus qu'un champ de bataille pour conquérir le prix : heureux donc ceux qui l'ont reçu. L'épreuve, c'est le feu auquel Dieu nous envoie. Nous devrions, comme nos admirables soldats, ne pas nous plaindre des blessures, ne pas discuter les ordres, même s'ils nous conduisent à la mort...

Ayons à cœur, Messieurs, de hâter par nos prières cet essentiel bonheur de nos morts. Nous venons d'offrir pour eux la Victime toute-puissante du Calvaire. Pendant tout ce jour, demandons à sainte Jeanne d'Arc, dont l'image héroïque va désormais veiller sur eux, d'intercéder pour les chers soldats de France dont elle ne pouvait regarder sans frémir les blessures naguère, dont elle priera Dieu d'abréger les souffrances aujourd'hui !

POUR UNE FÊTE EUCHARISTIQUE

LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST ET L'EUCHARISTIE [1]

> *In omni loco sacrificatur et offertur in nomine meo oblatio munda.*
> **En tous lieux on immole et l'on offre en mon nom une offrande pure.**
> **(Malach., I, 11).**

Mesdames, Mesdemoiselles,

Ce texte contient tout un faisceau de lumières, et ce soir ne suffirait pas si je voulais vous en exposer tous les rayons.

Il me faudrait vous parler du sacrifice, *sacrificatur*, de sa nature, de son histoire, des déviations que les erreurs des hommes ont fait subir à son institution à travers les âges, des cîmes qu'il a atteintes dans l'Eucharistie.

Je devrais vous entretenir de l'offrande, *offertur*, de sa définition, des diverses formes qu'elle peut prendre et qu'elle a prises chez les peuples et dans les divers siècles, de sa réalisation dans le Saint Sacrement de l'autel.

Il me faudrait aussi vous rappeler les qualités que doit revêtir l'offrande, *oblatio munda*, la pureté qu'elle doit avoir et que doit présenter celui qui l'offre, pureté de vie, pureté d'intention, convenance du mode d'oblation.

Cette doctrine eucharistique est vraiment d'une richesse infinie.

Je devrai donc me borner ; du reste, le programme qui nous est fixé nous impose des limites : il m'enferme aujourd'hui dans l'explication de ces deux mots de mon texte : *in omni loco* et *in nomine meo*.

In omni loco, en tous lieux. Le Sacrement de l'autel a un rayonnement universel : il y a des autels sur toutes les plages, il y a des prêtres et des communiants partout, ou du moins il devrait y en avoir partout. L'institution a une portée mondiale.

In nomine meo, en mon nom. Il s'agit du Père céleste. Le sacrifice eucharistique lui est adressé. Il est un hommage fait à son nom et à sa gloire. C'est, du reste, de lui que ce sacrement tire toute sa valeur et c'est, en dernière analyse, au trône du Père que se trouve la source des grâces répandues par l'Eucharistie sur l'humanité.

Glorification du Père, bienfaisance pour toutes les âmes : tels sont les deux aspects du Sacrement de l'autel offerts ce soir à notre méditation.

* *

Pour bien les comprendre, il faut nous reporter à la doctrine du Corps mystique de N.-S. Jésus-Christ. Rappelons donc brièvement cette belle et substantielle théorie.

Le Fils de Dieu, envoyé par son Père, est descendu du Ciel vers nous. Il s'est fait l'un de nous, et a pris dans le sein de la Bienh. Vierge Marie un corps pareil au nôtre. Son Père a animé ce corps d'une âme pareille à la nôtre.

Or, il ne s'est pas contenté d'être l'un de nous, d'apparaître comme une unité mêlée à la foule des hommes, confondue parmi nous. Il a voulu, chez nous, être un personnage représentatif. Il a reçu de son Père la mission de représenter la Race. Il est premier-né de la Race humaine, *primogenitus ex multis fratribus*. Non certes qu'il soit chronologiquement le premier homme apparu sur la terre. Mais par la fonction, il a caractère de premier-né ; à l'instar des premiers-nés, il représente les autres fils. Il est, du reste, sur le plan surnaturel qui est le sien, le premier titulaire de la vie de foi que nous recevons tous de Lui et par Lui.

A cause de cela, il est le nouvel Adam. De même que l'ancien Adam contenait dans ses flancs toutes les générations humaines, était uni avec tous les hommes futurs par les liens d'une solidarité naturelle et inéluctable qui le faisait agir en leur nom et pour eux, et engager leur avenir par ses propres agissements, ainsi N.-S. contient dans ses flancs toutes les générations chrétiennes. Il leur communiquera la vie divine. Il les représente donc. Il fait bloc avec elles, tout comme le vieil Adam. Il est représentant et principe de vie pour tous les hommes, et nous sommes fondés à dire qu'il est venu pour la Race, qu'il est envoyé à la Race, que la Race subsiste en quelque sorte en Lui.

La constitution de ce bloc qui soude le Christ à l'humanité donne naissance à travers celle-ci à un double courant : un courant de concentration, et un courant d'expansion.

Concentration : Par une sorte d'aspiration qui s'exerce sur tout l'ensemble de l'humanité, le Christ attire sur lui — non certes toutes les culpabilités humaines, sa pureté ne pourrait le souffrir, — mais toutes les responsabilités des fautes humaines. Il est caution de tous auprès de la Justice divine. Il n'a pas contracté les dettes ; mais les dettes, toutes les dettes contractées par les hommes, il s'en charge : dettes pour la faute originelle, dettes pour tous les péchés graves, pour toutes les défaillances vénielles. Et à travers les veines de la Race, toutes les impuretés s'acheminent vers le Christ, comme vers deux poumons dont la respiration les purifiera au contact de l'atmosphère céleste qu'il apporte avec Lui.

Expansion : Par la puissante propulsion de son cœur, Notre-Seigneur envoie à l'humanité toutes les richesses de ses mérites et de ses grâces. A tous et à chacun il offre la Rédemption et la Vie. Si quelques-uns ne la reçoivent pas, la faute n'en est pas au Cœur divin qui l'élabore et l'envoie, mais à ces hommes qui ferment en eux les voies d'accès. En nous sauvant, Notre-Seigneur respecte souverainement notre liberté, il nous offre la vie et ne nous l'impose pas. Ainsi la vie circule à travers les artères de la Race, portant à tous ceux qui veulent

[1] Allocution prononcée par S. E. Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, le jeudi 2 juillet 1931, dans l'église Saint-Etienne de Lille, pour les Dames et les Jeunes Filles, à l'occasion du Congrès Eucharistique national. (*Semaine Religieuse* de Cambrai, du 29 août).

bien les recevoir les grâces de participation aux intimités divines.

La fidélité des âmes qui s'ouvrent au mouvement d'expansion et acceptent les grâces divines ou les sollicitent, fait grossir sans cesse ce bloc constitué, dans les intentions divines et les désirs de Notre-Seigneur, par l'humanité entière, mais réduit en fait aux seules âmes dociles.

Notre divin Sauveur ne peut se contenter d'être le principe et le chef d'un bloc amorphe et informe, composé sans ordre intérieur des unités humaines agrégées entre elles et avec Lui au hasard. Il veut organiser cet ensemble et en faire un tout ordonné. Il lui donne une armature. C'est la hiérarchie sacrée fondée sur Lui et sur son vicaire, le Pape. Il établit l'humanité rachetée sous forme d'une Eglise qui est son corps mystique. Tous les biens qu'il destine à l'humanité sont donc, dans son intention et dès lors en fait, collectifs et communs. Ils sont les biens spirituels de la Race. C'est à ce titre et comme membre de la Race rachetée que chacun y participe. On ne les reçoit que comme des biens de famille. Ils circulent à travers l'Eglise par tout un système organique de canaux répartis en secteurs qui s'appellent les diocèses : diocèses de plein exercice, comme les nôtres en France, diocèses en formation comme les vicariats ou les préfectures apostoliques, diocèses éteints qui restent comme organes témoins d'une histoire antique, souvent illustre, et dont il ne subsiste que le titre. A la tête de ces secteurs ou diocèses sont les évêques, chefs chargés de la doctrine, des sacrements et de l'administration de leur Eglise particulière. Autour des évêques sont les prêtres ordonnés et envoyés par l'évêque aux fidèles.

Vous le voyez, Mesdames et Mesdemoiselles, ce corps de l'humanité, ce bloc de la Race, Notre-Seigneur, non content de le former et de l'organiser, l'a encore doté. Il lui a donné d'inappréciables richesses dans les trésors de doctrines offertes à notre foi, dans les trésors de grâces distribuées par les sacrements, dans la discipline qui unit les fidèles entre eux sous le gouvernement des pasteurs.

Voilà donc le bloc dont je vous parlais tout à l'heure. Déjà vous apercevez en Lui les caractères d'universalité, puisqu'il est appelé à enfermer tous les hommes, dans son corps et que, établi sur Notre-Seigneur, il repose nécessairement sur le Père qui a envoyé le Christ vers nous.

* *

Or, ce corps mystique du Christ, *c'est l'Eucharistie qui en assure l'existence, la croissance et la vie.* Il y a des liens étroits et essentiels entre le mystère des Autels et le mystère du Corps moral du Christ ou de la Sainte Eglise.

Ici, Mesdames et Mesdemoiselles, je vous prie de prêter toute votre attention de chrétiennes à une doctrine très intéressante de l'Ange de l'Ecole.

Rappelons d'abord comment Dieu dans sa grande bonté, ayant créé les sacrements pour nous sauver, a donné à ceux-ci une certaine efficacité même avant d'être reçus et par anticipation, du seul fait qu'ils sont désirés. Le désir de recevoir le baptême confère déjà l'état de grâce à l'âme sincère. C'est ce qu'on a appelé le baptême de désir ou de feu. Ce baptême n'introduit pas dans le corps de l'Eglise ; il ne rend pas possible la réception valide des sacrements, mais déjà il rend participant de la vie divine.

Le désir de recevoir le sacrement de pénitence remet les péchés à l'âme aimante et sincèrement repentante, à condition bien entendu qu'elle garde ce désir et que, dès qu'elle en aura la possibilité, elle le réalise dans une bonne confession.

Ces prémisses étant posées, venons-en à la théorie du Docteur Angélique. Selon S. Thomas d'Aquin, deux dispositions essentielles sont indispensables au baptême : la foi et le désir de l'Eucharistie.

La nécessité de la foi est manifeste par toute la préparation des catéchumènes, par tous les enseignements dont elle est accompagnée, par les interrogations qui précèdent immédiatement l'ablution baptismale. « Croyez-vous en Dieu, le Père tout-puissant ? Croyez-vous au Fils qui est né et qui a souffert pour vous ? Croyez-vous au Saint-Esprit, à la Sainte Eglise, à la Communion des Saints, à la vie éternelle ? » Le nom antique lui-même du Baptême, qui s'appelait « *illuminatio* », et des baptisés, qui se nommaient « *illuminati* », signale cette nécessité de croire pour être baptisé.

Et quand on songe que la discipline ecclésiastique demande que les adultes, aussitôt après le baptême, assistent à une messe au cours de laquelle ils communieront ; quand on se rappelle qu'aux premiers siècles de l'Eglise, les petits enfants étaient communiés dès après leur baptême, on comprend que le Docteur Angélique affirme la nécessité du désir de l'Eucharistie chez celui qui est baptisé. On ne comprendrait pas, du reste, qu'il vienne au Christ, demande son admission dans le corps mystique, sans désirer recevoir le corps réel de Celui qui fait vivre le corps mystique, en est la Tête et le Chef.

S. Thomas d'Aquin enseigne, avec toute la tradition chrétienne, que le baptême opère deux effets : la remise des péchés et l'insertion dans le corps mystique où se reçoivent les grâces surnaturelles et la vie.

La remise des péchés est, dit le Docteur Angélique, l'effet de la foi.

L'insertion dans le corps mystique ou dans l'Eglise est le fruit du désir de l'Eucharistie.

S'il en est ainsi, et nous ne devons pas en douter, il en résulte, Mesdames et Mesdemoiselles, que c'est l'Eucharistie qui conduit le corps mystique du Christ ! C'est par elle, par son désir, que l'on frappe à la porte de l'Eglise, et qu'ayant dans la foi et l'eau baptismale purifié son âme de toute faute, on entre dans la vie.

C'est, du reste, l'attestation même de nos Saints Livres quand ils nous rapportent ce propos du Sauveur (Jo., VI, 54) : « *Nisi manducaveritis carnem Filii Hominis et biberitis ejus sanguinem, non habebitis vitam in vobis.* Si vous ne mangez la chair

du Fils de l'Homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous ». Jésus-Christ ne pouvait nous dire d'une manière ni plus claire ni plus forte que l'Eucharistie est pour nous la condition de la vie. Et comme, cette vie, c'est dans le Corps du Sauveur qu'elle réside et qu'elle circule, c'est là que l'Eucharistie nous la fait trouver et recevoir.

C'est là aussi que, nous ayant introduits dans le Corps mystique du Sauveur, elle y resserre les liens qui nous unissent à Jésus : si bien qu'instrument de constitution de ce Corps mystique, elle est encore pour lui organe de consolidation et de croissance. Elle le fait croître par les membres qu'elle lui apporte dans les baptêmes de chaque jour. Elle le consolide et fortifie en assurant la compénétration du chef et des membres.

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, demeure en moi et moi en lui. *Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem manet in me et ego in eo.* » (Jo., VI, 57). Cette autre parole du Sauveur est bien explicite : manger la chair du Christ et boire son sang, c'est assurer l'habitation du fidèle dans Notre-Seigneur et l'habitation de Notre-Seigneur dans le fidèle. Comme la lumière envahit le cristal et demeure en lui, comme la chaleur gagne les corps et demeure en eux, il se fait dans la Sainte Communion, et par elle, une pénétration mutuelle de l'âme et du Christ qui se résout finalement par l'arrivée de la lumière du Christ dans le cristal de l'âme, et de la chaleur de sa charité dans nos cœurs.

Et remarquez, Mesdames et Mesdemoiselles, l'ordre adopté par Notre-Seigneur et voulu par lui dans cette compénétration réciproque. « Celui qui communie à ma chair et à mon sang, dit-il, demeure en moi » : c'est la première étape ; puis : « Je demeure en lui, » c'est la seconde étape.

Dans toute alimentation, — la remarque est de S. Thomas d'Aquin, après la tradition patristique, — c'est le plus fort qui absorbe et le plus faible qui est absorbé. Si je me nourris naturellement, comme je suis le plus fort, j'absorbe la nourriture et elle est absorbée. Cette nourriture entre en moi et y réside. Par le travail de l'assimilation, elle est ensuite élaborée et ma vie pénètre en elle. Elle demeure en moi, et c'est la première étape, puis je l'envahis et demeure en elle, en une seconde étape.

Dans l'alimentation eucharistique, le Christ qui s'est fait ma nourriture est le plus fort. L'ordre des possessions est, à cause de cela, renversé. Je suis attiré par Lui et en Lui : je demeure d'abord en Lui et je deviens un élément de son Corps mystique. Puis il m'assimile et par la grâce du sacrement il me transforme en Lui, je vis de sa vie qui tend à m'envahir tout entier, il demeure en moi.

Belle et noble et féconde pensée qui doit nous réjouir, qui doit nous porter à communier souvent, qui doit surtout nous décider à éliminer de plus en plus de notre conscience et de notre vie les éléments inassimilables, péchés, imperfections, attaches mauvaises ou dangereuses, afin de supprimer les moindres obstacles au travail d'assimilation et de possession divines.

L'Eucharistie nous unit donc toujours plus étroitement *à Jésus*. Il est aisé de montrer qu'elle ne nous rattache pas moins intimement *au Père* et que la dévotion eucharistique des fidèles comme l'œuvre eucharistique du Sauveur autorisent le Père à dire la parole que nous rapportions en commençant : « *In nomine meo*, en mon nom ». C'est en mon nom, à moi, Père céleste, que s'immole sur l'autel une hostie pure.

Jésus a soin d'entretenir une sorte de parallélisme entre l'union qui existe entre son Père et Lui, et l'union créée entre Lui et nous par la Communion : « Comme mon Père, qui a la vie, m'a envoyé et comme moi-même je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi. *Sicut misit me vivens Pater et ego vivo propter Patrem, et qui manducat me vivet propter me* ». La vie qui est dans mon Père m'a été donnée par Lui, et ma propre vie n'est pas autre chose qu'une participation, ou plutôt — parce que le mot participation est trop faible — n'est pas autre chose qu'une communication, une extension ou même encore un écoulement de sa vie en moi. Sa vie et la mienne sont une seule et même vie.

« Ainsi, *Sicut,* » dit-il, établissant un rapport de similitude d'une communication à l'autre, ainsi dans la Communion le fidèle vit de ma vie et en reçoit la participation et comme l'écoulement. Le Fils communie à la vie du Père ; le fidèle à la Sainte Table communie à la vie du Sauveur.

Mais nous n'avons pas encore découvert toute la profondeur du mystère de cette communication. Pour l'éclairer, écoutons un dialogue très suggestif de Jésus avec ses apôtres Thomas et Philippe.

Jésus leur dit : « Je m'en vais vous préparer une place. *Vado parare vobis locum.* Puis je reviendrai et je vous prendrai avec moi. *Iterum venio et accipiam vos ad meipsum*, afin que là où je suis, vous soyez aussi, *ut ubi sum ego et vos sitis.* »

Il ne veut pas se séparer de nous : n'est-il pas la tête et ne sommes-nous pas les membres ? et il ne convient pas de séparer les membres de la tête ni la tête des membres. Il veut que là où il est, nous aussi soyons. Et ce qu'il veut n'est pas seulement nous rassembler en un même endroit que lui, mais encore nous placer dans le même état. Le rassemblement ne suffit pas à son amour, il lui faut la participation au même état, le partage des mêmes perfections et des mêmes joies.

Thomas, que le doute envahit volontiers, élève aussitôt une objection : « Maître, nous ignorons où vous allez. *Nescimus quo vadis.* Alors, comment pourrions-nous connaître le chemin qui nous permettra de vous suivre et d'être avec vous ? *Quomodo possumus viam scire ?* »

Jésus répond aussitôt par une de ces paroles qui seront à travers les âges l'aliment des âmes et le plus ferme soutien des espérances chrétiennes : « Thomas, c'est moi-même qui suis la voie que tu cherches ; et plus encore que la voie, je suis la lu-

mière ; et plus encore que la lumière, je suis la vie. *Sum via, veritas et vita.* Personne ne peut arriver au Père sinon par moi, *nemo venit ad Patrem nisi per me.* » C'est donc au Père qu'il s'agit d'aller. Le lieu de rassemblement des âmes est dans son sein. Et le Christ seul possède le secret qui y introduit, seul il est la main qui y conduit, et le chemin qu'il faut suivre. Ce n'est pas seulement avec Lui que l'on va au Père, c'est en Lui et en étant porté par Lui. La révélation de l'identification profonde qui existe entre le Père et le Fils se fait ici. La preuve en est que connaître le Fils, c'est connaître le Père : « *Si cognovissetis me, et Patrem meum utique cognovissetis.* »

Philippe intervient alors et demande de nouvelles lumières. Jésus a soulevé un coin du voile qui recouvre la divinité. Il n'a plus parlé seulement de chemin ; mais il a révélé le terme d'arrivée de ce chemin : la réunion avec le Père. Philippe veut connaître le Père, il demande à Notre-Seigneur de le lui faire voir : « *Domine, ostende nobis Patrem.* Seigneur, montrez-nous votre Père, » notre Père, le Père par excellence, celui qui étend sa paternité partout et sur tous.

Jésus répond, et l'on sent dans ses paroles comme une sorte d'impatience contenue, faite d'amour pour Philippe et pour nous et de conscience de soi : « *Tanto tempore vobiscum sum et non cognovistis me ?* Voici déjà un long temps que je suis avec vous et vous ne me connaissez pas encore ? » C'est comme s'il disait : En vérité, que faut-il donc pour être connu de vous, si la révélation que je vous ai faite de moi depuis des mois ne suffit pas ? Combien faudra-t-il de temps pour que vous arriviez à me découvrir et à me connaître ?

Remarquez qu'il parle de Lui, alors que Philippe lui a parlé du Père. « Montrez-nous le Père, » demande Philippe. « Quoi ! vous ne me connaissez pas ? » répond Jésus. C'est une nouvelle affirmation de ce qu'il vient de dire à Thomas : « Le Père et moi, c'est tout un. Me connaître c'est connaître le Père. Vous demandez à voir le Père. Regardez-moi et vous connaîtrez le Père. » Du reste, il l'ajoute aussitôt à Philippe : « Philippe, qui me voit, voit le Père. *Philippe, qui videt me videt et Patrem.* »

Il va donner ses raisons. Elles sont toutes tirées de l'union essentielle qui l'attache au Père, de cette union que les théologiens appellent la *circuminsession* et qui est faite d'identité de nature dans la distinction des Personnes. « Ne croyez-vous pas, dit-il, que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? *Non creditis quia ego in Patre et Pater in me est ?* »

Ils sont tellement l'un dans l'autre, et l'un à l'autre, que leur langage est un : « Les paroles que je vous dis, je ne les tire pas de mon fond, elles me sont fournies par mon Père. *Verba quæ ego loquor a meipso non loquor.* » Il a dit d'ailleurs : « *Doctrina mea non est mea, sed ejus qui misit me Patris.* Mon enseignement n'est pas de moi, il est du Père qui m'a envoyé. »

Ce qu'il pense, il ne le pense pas de lui-même. Sa pensée est en Lui un écoulement de la pensée du Père. Ses œuvres, de même, ne sont pas siennes : sa puissance est du Père, ses actes sont opérés en Lui par le Père : « *Pater autem in me manens ipse facit opera.* »

Le Fils est comme le théâtre sur lequel le Père dit, pense, parle et agit. Derrière la personnalité du Fils, toutes les perfections et actions viennent du Père. Tout leur est commun, excepté la distinction des Personnes.

Vous le voyez, Mesdames et Mesdemoiselles, dès là que le Fils est sous l'hostie, le Père y est aussi. Ils sont inséparables. Le Père engendre éternellement son Fils, cette génération se poursuit à travers les siècles ; au ciel nous assisterons à cette opération divine et ce spectacle sera un des éléments de notre bonheur. Dans l'hostie le Fils procède du Père, et le divin écoulement qui l'engendre s'y poursuit sans arrêt.

Il se fait en nous, quand la sainte Hostie est déposée sur nos lèvres et descend dans notre poitrine. Il s'étend à nous, car le Père qui ne cesse d'engendrer son Fils, en nous le communiquant, en faisant que la vie du Fils soit nôtre, nous engendre aussi, et dans cette communion au Fils nous devenons les fils du Père. Le Père agit en nous, le Père pense et parle en nous dans la mesure où nous sommes spirituels, et ceci explique comment Jésus a pu dire à Thomas et à Philippe : « En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera ce que je fais, il accomplira même de plus grandes actions, car je vais à mon Père. *Amen, amen, dico vobis : qui credit in me, opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado.* »

Qu'est-ce à dire, sinon qu'allant au Père auquel il est uni de la façon qu'il a définie, et nous portant avec Lui grâce à la foi qui croit en Lui et veut communier avec Lui, il nous fera participer à la vie qui du Père s'écoule en Lui ? Et alors chacun de nous pourra répéter après Jésus : « *Pater in me manens ipse facit opera.* Le Père qui habite en moi opère également en moi. *Vivo jam non ego, vivit autem in me Pater.* Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Père qui vit en moi. »

N'avons-nous pas ainsi, Mesdames et Mesdemoiselles, suffisamment démontré le rapport que l'Eucharistie soutient avec le Père et l'extension qui se fait, en elle et par elle, de la vie du Père au Fils et du Fils jusqu'à nous ? Ainsi se vérifie la parole de S. Jean : le Fils qui est dans le sein du Père l'a fait connaître. Il l'a communiqué et le recevant sans cesse, il le fait passer avec la vie divine en ceux qui le reçoivent à leur tour.

* *

Il nous est aisé maintenant d'établir le caractère universel de l'Eucharistie, et de faire ressortir cet effet de la communion que la tradition apostolique et patristique a appelé la *concorporatio*, c'est-à-dire l'union dans un même corps.

L'Apôtre avait dit : « Nous ne formons qu'un seul corps, nous tous qui nous partageons un même pain, *unum corpus multi sumus, omnes qui de uno pane participamus.* » Assis à la même table, y mangeant le même pain, nous sommes associés. Ce pain nous donne Jésus et nous donne à Jésus, nous insère en Lui, nous fait entrer dans la composition de son corps mystique et dans ce corps nous unit entre nous ; nous devenons membres du même corps, et par là unis entre nous par des liens qui établissent de l'un à l'autre des relations de solidarité, de coordination ou de subordination. Nous habitons en quelque sorte l'un dans l'autre, et entre nous s'établit ce double courant de concentration et d'expansion dont nous vous parlions tout à l'heure. Ce double courant ne nous traverse pas seulement pour porter à Jésus nos fautes qu'il rachète, ou nous apporter de Jésus les mérites et les grâces qui nous sauvent et nous sanctifient ; mais si nous sommes véritablement assimilés à Jésus, *et configurati morti ejus et corpori claritatis suæ* (Phil., III, 10, 21), nous devons comme Lui et à son image devenir plus que des lieux de passage, devenir des centres, c'est-à-dire des points d'arrivée et des points de départ.

Points d'arrivée vers lesquels convergent les souillures de nos frères, de nos proches, de nos concitoyens, de tous ceux qui nous sont unis par les liens du sang ou de l'esprit, de la responsabilité fonctionnelle ou du travail professionnel ; pourquoi ne pas dire : de tous ceux qui appartiennent comme nous au corps du Christ ? Ces souillures doivent trouver en nous une force qui les purifie en union à la Passion du Christ. Soyons, nous aussi, avec Jésus et en Jésus, par l'efficacité de la Sainte Eucharistie en nous, des rédempteurs de nos frères.

Et soyons, en qualité de points de départ, des sanctificateurs. Soyons des foyers de rayonnement. Ayant accumulé en nous, par notre fidélité, des réserves de foi et d'amour, répandons-les autour de nous par la contagion de notre foi et de notre charité, et si l'auteur pieux de l'*Imitation* a pu dire qu'il n'était jamais allé parmi les hommes sans en revenir moins homme, qu'on puisse, au contraire, proclamer que l'on n'est jamais venu parmi vous, catholiques, sans en être sorti plus catholique.

Quelle pureté ne faut-il pas à l'âme chrétienne pour devenir ainsi un centre de rédemption et un foyer de sainteté pour ses frères ! C'est le souci de cette pureté, comme le sens de la *concorporatio* produite par le mystère eucharistique, qui a dicté à Notre-Seigneur sa double exigence à l'endroit de ceux qui nourrissent quelque animosité ou qui sont l'objet de quelque haine.

Que le soleil ne se couche jamais sur votre colère : *Sol non occidat super iracundiam vestram.* Si vous ressentez envers votre semblable quelque hostilité, à plus forte raison quelque haine, ayez bien soin d'en éteindre les feux avant que les feux mêmes du soleil ne se soient éteints. Il ne faut pas attendre au lendemain. Vous n'avez même pas les vingt-quatre heures accordées par le dicton populaire au condamné pour maudire ses juges ; c'est tout de suite, c'est le jour même, qu'il faut pardonner.

Et quand même vous n'avez aucune animosité, si quelqu'un en nourrit contre vous, dès que vous le savez, avant d'aller déposer votre offrande sur l'autel, toute affaire cessante, allez d'abord vous réconcilier avec votre frère : *vade prius,* marchez le premier, allez au-devant, *reconciliari fratri tuo,* réconciliez-vous. — Mais je suis innocent, direz-vous ? — Notre-Seigneur le sait ; nonobstant, ou plutôt à cause de cela, allez vous réconcilier. Le pardon est plus facile à l'offensé qu'à l'offenseur.

Ces deux lois de paix et de réconciliation valent pour l'Eucharistie, et nous qui communions chaque jour, ne laissons jamais le soir tomber sur nos ressentiments, ne nous approchons jamais de la Sainte Table sans avoir fait la paix avec ceux qui nous en veulent.

Il est facile de voir que tous les fidèles ayant reçu ces préceptes, tous étant appelés à s'asseoir à la Sainte Table, à recevoir le corps eucharistique du Christ et à constituer ainsi son corps mystique, tous sont appelés à entrer dans cette unité corporelle en Jésus, que la tradition a nommée *concorporatio*.

Les auteurs sacrés et les Saints Pères ont fréquemment développé le symbole qui illustre cette union des fidèles entre eux par le bienfait de l'Eucharistie. On prend plusieurs grains de froment, ils sont écrasés, et de cette multitude de grains se fait un seul pain, une hostie. Pareillement le vin du sacrifice est sorti du pressoir où ont été jetés de nombreux raisins. De la multiplicité est sortie l'unité, l'unité de l'hostie, et cette unité de l'hostie crée l'unité de ceux qui communient : *Unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane participamus*.

L'Eucharistie est sacrement d'universalité et d'unité. Elle s'adresse à tous, elle offre à tous son aliment. Et quand ils l'ont reçue, ils sont un, unis entre eux, unis avec le Fils, unis par le Fils au Père, et par le Fils et le Père unis dans un même Esprit.

* *

Prenons, Mesdames et Mesdemoiselles, en face de ces mystères et comme fruit de notre méditation de ce soir, une résolution, une vraie résolution, une de celles qui tiennent et s'emparent d'une vie.

Soyons des âmes eucharistiques : des âmes passionnées pour l'Eucharistie, nourries par elle, et ouvrières de son rayonnement. Méditons le mystère de l'autel, soyons assidus au pied du Tabernacle, fréquentons chaque matin la Sainte Table. Soyons par là des membres bien palpitants, chauds et vivants du Corps du Christ.

Soyons des missionnaires de la dévotion eucharistique. Que toutes les Œuvres qui font aimer le Christ de nos autels et mènent à la Sainte Table reçoivent notre adhésion et bénéficient de notre zèle. Ces Œuvres sont nombreuses et fécondes. Les nommerai-je ? Vous dirai-je toutes les espérances

qu'inspire pour le recrutement du clergé et le réveil de la foi des familles, l'admirable association de la Croisade eucharistique ? Vous rappellerai-je ce qu'il y a de gracieux dans la communion des tout-petits, et ce que donne de sécurité le viatique des mourants ? Vous dirai-je ce qu'il y a d'antiquité et de tradition dans nos confréries du Saint-Sacrement ? ce que contient de beauté et d'efficacité l'adoration faite de nuit devant le Saint-Sacrement, pendant les heures trop souvent livrées au démon par le pécheur, mais sanctifiées par les veilles et les réparations des âmes religieuses ? Me tenant plus terre à terre, décrirai-je ce que produit, pour l'allègement des frais du culte, l'œuvre récente du Blé eucharistique, bénédiction des fermes chrétiennes, ou l'œuvre plus ancienne des Tabernacles, industrie des femmes pieuses et des aiguilles habiles ? Notre Congrès vous racontera l'histoire de toutes les inventions de la piété eucharistique et ouvrira à chacune d'entre vous des perspectives en harmonie avec votre tempérament, vos aptitudes et vos ressources.

De toutes façons soyez donc des âmes eucharistiques, ouvrez par là votre vie intérieure à la contagion de la vie qui descend du sein du Père et vous fera communier à la vie du Sauveur et de tous les rachetés. Par votre apostolat, ouvrez les âmes de vos frères à la même contagion et qu'ainsi, grâce à une dévotion eucharistique renouvelée et propagée dans le peuple chrétien, l'écoulement de la vie du Père qui a engendré et engendre toujours son Fils adorable se répande dans toute la chrétienté et fasse de tous les hommes des fils du Père et nos frères en Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR LA VIE CHRÉTIENNE

CXLIII

LA TIÉDEUR

Charitatem tuam primam reliquisti... Prima opera fac.

Tu as perdu ta ferveur première...
Reviens à tes œuvres d'autrefois.
(Apoc., II, 4-5).

Nous avons étudié successivement les obstacles les plus considérables que l'œuvre de notre sanctification peut rencontrer en nous. Ces obstacles, vous vous en souvenez, viennent, les uns de notre corps et de ses sens, les autres de notre âme et de ses différentes facultés. Il n'y a donc rien, dans la personne humaine, qui ne cherche à résister à la grâce et ne donne naissance à quelque difficulté.

Avant d'aller plus loin, il faut arrêter notre attention sur deux infirmités spirituelles dont l'origine se trouve également en nous, mais qu'il n'est pas possible d'attribuer en propre à aucune de nos puissances. Ce sont bien à la fois des faiblesses de cœur, des faiblesses d'esprit, des faiblesses de volonté ; mais on peut les regarder plutôt comme des infirmités propres à la conscience religieuse. Ces deux maladies, dont l'une pèche par défaut et ressemble au laxisme, l'autre pèche par excès et ressemble au rigorisme, se nomment — la *tiédeur* et — le *scrupule*.

Nous nous occuperons aujourd'hui de la *tiédeur*.

Quand vous appréciez la température des corps, vous appelez *tièdes* ceux qui vous paraissent n'être ni chauds ni froids. Transportez dans l'ordre spirituel cette idée d'un état où l'on n'est ni chaud ni froid : vous saurez ce qu'est le mal dont je veux parler. Pour les âmes, la chaleur, c'est la ferveur ; le froid, c'est le péché grave. La tiédeur tient ou prétend tenir le milieu entre ces deux états. Elle consiste à n'être ni fervent ni pécheur. L'âme tiède s'abstient d'offenser Dieu gravement. Cependant elle s'efforce assez peu de lui plaire. Elle vit en état de grâce, mais il lui manque *ce souci de marcher avec Dieu* que recommandent les Ecritures : « *Sollicitum ambulare cum Deo tuo* » (Michée, VI, 8) et qui fait l'essence même de la ferveur. En un mot, les tièdes tiennent, dans la cité des justes, le contre-pied des fervents.

Il ne faut pas confondre, je me hâte d'en faire la remarque, la tiédeur avec la sécheresse spirituelle ni avec l'application aux devoirs d'une profession séculière, ni avec la modération dans la pratique des austérités corporelles et des exercices de piété.

La sécheresse n'est pas autre chose que l'absence des consolations sensibles. Or, les consolations sensibles sont des faveurs que Dieu accorde ou refuse suivant son bon plaisir et quel que soit l'état des âmes. Il les a souvent retirées aux plus ferventes. Le fait d'en être privé ne constitue donc point la tiédeur. On peut, même au milieu des aridités les plus douloureuses, conserver ce ferme et sincère désir de plaire à Dieu qui suffit à la ferveur.

Aussi bien, la tiédeur n'est pas nécessairement liée à l'accomplissement des devoirs d'état, si profanes et si absorbants qu'ils soient. Ces devoirs, je le sais, détournent souvent la pensée de Dieu, ils l'abaissent à des choses vulgaires, ils occupent les journées tout entières et laissent à peine le temps de faire les prières obligatoires. Pourtant, ce sont des devoirs. A ce titre ils portent en eux-mêmes le remède à leurs inconvénients. Le devoir, quand on le remplit chrétiennement, ennoblit et sanctifie les travaux les plus humbles. La ferveur ne demande pas qu'on s'en affranchisse ; au contraire, elle y oblige plus étroitement et aide à les remplir.

Enfin, ce serait une erreur de croire que, pour ne pas tomber dans la tiédeur, il faille s'imposer de grandes austérités et multiplier les exercices de piété. Sans doute, ces saintes pratiques ont toujours été chères aux fervents. La ferveur y porte d'elle-même. Cependant elle n'impose pas toujours, il s'en faut, d'en faire beaucoup. Elle permet à chacun de mesurer ses forces et ne contraint personne à prendre un fardeau trop lourd. Elle commande, au contraire, de compter avec les aptitudes, les occupations nécessaires et les devoirs d'état. La discrétion

s'accorde parfaitement avec la ferveur, je dirais même volontiers qu'elle en fait partie.

Pour exprimer en termes précis en quoi consiste essentiellement la tiédeur, je dirai qu'elle est à la fois un affaiblissement de l'esprit de foi, un refroidissement du cœur à l'égard de Dieu, un relâchement de la volonté dans la pratique de la vertu. Venant après une période de ferveur, elle en est l'abandon, dans la mesure où cet abandon peut se produire sans aller jusqu'au péché mortel.

Mais vous comprendrez mieux encore sa nature, si j'énumère ses œuvres, je veux dire : les effets pratiques auxquels elle aboutit. Ce sont aussi les symptômes ou marques distinctives auxquels elle se reconnaît. On en compte trois principaux, qui sont comme trois degrés de tiédeur. Je vais d'abord les énumérer. Puis je dirai — *ses dangers* — et *ses remèdes*.

I

1. Le premier effet de la tiédeur est *la négligence à l'égard du progrès*. C'est par là qu'elle commence. La ferveur, en effet, tel est l'enseignement unanime des saints Docteurs, consiste, sinon dans un progrès incessant, tout au moins dans un continuel désir de progrès. « Ce chemin veut qu'on marche, disent-ils ; il ne supporte pas plus un arrêt qu'un retour en arrière ou un écart [1]. » Non point qu'il faille poursuivre sans discernement toutes les perfections : tout homme doit rester dans l'ordre fixé par sa vocation. Mais quand une âme cesse d'avancer vers ce degré de sainteté auquel Dieu l'appelle ; quand, non contente de ne pas avancer, elle cesse même d'en avoir le désir ; quand elle se résigne à conserver ses défauts et à se passer des degrés de perfection qui lui manquent ; quand elle se trouve bien comme elle est et ne s'inquiète plus de devenir meilleure ; quand enfin elle se dispense d'accomplir de nouveaux efforts, cette seule insouciance de sa sanctification, ce seul parti pris de s'immobiliser dans son état présent, la mettent en tiédeur. C'est là précisément le contraire de ce qu'elle ferait, si elle était fervente.

2. Si la tiédeur commence par la négligence vis-à-vis du progrès, elle continue et s'aggrave par *le relâchement à l'égard des saintes pratiques qu'on s'était prescrites au temps de la ferveur*. La ferveur amène toujours les hommes à s'imposer quelques observances particulières. Ce sont des exercices de piété. C'est un règlement de vie. C'est une manière de remplir les devoirs d'état et de faire les actions ordinaires qui les rend plus agréables à Dieu et plus méritoires. Ces observances une fois adoptées et approuvées par le directeur, il s'établit entre elles et la ferveur une sorte d'étroite solidarité en vertu de laquelle celle-ci s'entretient, diminue, s'évanouit de pair avec celles-là. Tant qu'on les accomplit avec soin, on reste fervent. Vient-on à les négliger ou à s'en affranchir ? N'en doutez point : c'est qu'on est devenu tiède.

[1] *Via ista ambulantes quærit. Odit remanentem, retro redeuntem, aberrantem.* » (S. Augustin, *Serm. de Cantic.*, 4).

3. Enfin la tiédeur trouve sa consommation dans *la facilité à commettre le péché véniel*. Non contente de renoncer au progrès et de s'affranchir des pratiques inspirées par la ferveur, l'âme tiède en vient bien vite à des fautes, non pas mortelles, ce serait pire que la tiédeur, mais assez fréquentes pour mettre la conduite en opposition habituelle avec les volontés divines. Que ce ne soit plus là de la ferveur, je n'ai nul besoin de le démontrer. Si l'amour de Dieu avait conservé dans cette âme quelque chose de ses ardeurs, elle ne se permettrait pas ces continuelles offenses.

Tels sont les trois degrés de la tiédeur.

On peut, vous le voyez, être plus ou moins tiède. Les âmes, comme les corps, sont susceptibles d'une température plus ou moins basse, plus ou moins élevée. Je dois ajouter, cependant, que ces trois degrés s'appellent l'un l'autre et conduisent naturellement l'un à l'autre. Ne vous flattez pas, si vous avez subi les premières atteintes du mal, d'en arrêter le développement ! L'on ne reste pas longtemps tiède à demi. Le seul moyen de ne point le devenir tout à fait, c'est de ne l'être à aucun degré. Revenez donc au plus vite à la ferveur, sinon vous tomberez bientôt dans l'un des états d'âme les plus funestes et les plus périlleux.

II

Quand je parle de la tiédeur comme d'un état des plus funestes et des plus périlleux, ce langage, n'est-ce pas ? vous paraît exagéré. La tiédeur n'a rien, à votre sens, de si criminel ni de si redoutable. Est-ce qu'elle ne laisse point les âmes en état de grâce ? Les tièdes qui viennent à mourir sont-ils exclus du Paradis ? Qu'elle ne suffise pas à faire des Saints, cela se conçoit. Cependant, elle suffit au salut. Si elle suffit au salut, pourquoi donc en parle-t-on comme si elle devait nécessairement faire des réprouvés ?

Je prie mes auditeurs de bien peser ma réponse. L'état de péché mortel et l'état de réprobation ne sont pas les seuls dont il faille s'alarmer. Il en est d'autres encore qui méritent toutes les appréhensions. Et parmi ceux-ci la tiédeur occupe le premier rang.

N'est-ce rien, par exemple, que la stérilité spirituelle ? Quand Jésus vint au figuier de Béthanie pour y chercher du fruit, comme il n'en trouva point, il le maudit. L'arbre cependant était plein de vigueur et paré d'un opulent feuillage (Math., XXI, 17-19). Or, la tiédeur jette les âmes dans la stérilité spirituelle.

N'est-ce rien que l'abus des grâces ? L'abus des grâces méconnaît le prix dont elles ont été payées et fait outrage au sang de Jésus-Christ. Or, l'abus des grâces est un des principaux effets de la tiédeur.

N'est-ce rien que le péché véniel, surtout s'il passe en habitude et vient se mêler, comme un impur alliage, à tous les actes de la vie ? Le péché véniel est toujours un grand mal. Quand on y tombe fréquemment, si léger soit-il, il devient souveraine-

ment désagréable à Dieu et les Saints veulent qu'on en ait peur [2]. Or la tiédeur familiarise avec le péché véniel.

Enfin, n'est-ce rien que d'avoir à brûler dans les flammes du purgatoire ? Ceux qui comprennent la rigueur des jugements de Dieu redoutent ces flammes et s'effraient à la pensée d'en subir, même durant un seul jour, les plus légères atteintes. Ils préféreraient, dit l'un d'entre eux, supporter jusqu'à la fin des temps tout l'ensemble des douleurs endurées sur la terre depuis la création du monde [3].

Mais est-il bien sûr que la tiédeur conduise seulement en purgatoire ? L'âme qui mourrait sans avoir commis de fautes plus graves, n'irait point ailleurs, je le sais bien. Cependant l'on ne meurt pas quand on veut. Et c'est le grand inconvénient de la tiédeur, lorsqu'elle se prolonge, de conduire fatalement au péché grave et, par suite, à la réprobation éternelle. Si vous craignez assez peu ses suites présentes, craignez beaucoup les périls auxquels elle expose votre avenir.

Oui, la tiédeur prépare les grandes fautes et conduit fatalement à la ruine spirituelle. L'âme, en effet, je l'expliquais dans notre dernier entretien, se fortifie par le travail. Elle y prend une vigueur nouvelle. Chaque effort développe ses vertus et la rend capable d'un effort plus considérable. Mais l'âme tiède ne travaille guère. Et cette inaction l'épuise. Elle détend tous ses ressorts. Elle lui inspire un amour du repos et lui fait contracter des habitudes de lâcheté qui la feront reculer, à l'heure des grands combats, devant une détermination virile et généreuse. De plus, elle favorise au plus haut point l'accroissement de ses mauvais instincts. Il en va, sachez-le, des défauts comme des vertus : ceux-là, comme celles-ci, grandissent de tout ce qu'on leur accorde. Toute concession les rend plus impérieux et plus forts. Et combien de concessions ne leur fait pas une âme tiède ? C'est par concession qu'elle renonce au progrès. C'est par concession qu'elle abandonne ses pieuses coutumes et s'affranchit de son règlement. C'est par concession qu'elle commet si facilement tels et tels péchés véniels. Le vieil homme s'engraisse, pour ainsi dire, et se fortifie de toutes ces faiblesses.

Vous ne vous en apercevez pas, dites-vous. Vous n'éprouvez aucune tentation considérable et vos passions restent assoupies. Peut-être même n'avez-vous jamais joui d'une paix si complète. Je me l'explique aisément. Le démon se gardera bien de vous attaquer avant que ce travail de décomposition commencé dans votre âme ait atteint le degré voulu. Ne serait-ce pas une fausse manœuvre qu'un assaut prématuré? Cela vous ouvrirait les yeux sur le danger de votre état et vous amènerait à vous ressaisir. Satan est plus adroit. Il ira moins vite, pour aller plus sûrement. Il attendra avec patience le moment opportun. Mais quand ce moment sera venu, quand vous aurez mûri pour le péché, quand tous vos moyens de résistance seront évanouis, quand vous serez à point, passez-moi l'expression : alors il fondra sur vous avec une soudaineté, une fureur, une violence auxquelles vous ne résisteriez victorieusement que par miracle.

Hélas ! ce miracle, Dieu vous le refusera probablement, car votre tiédeur aura éloigné de vous son assistance et sa faveur. Sans doute, elle ne vous a pas mis en état de péché mortel. Mais elle vous a fait prendre, dans vos rapports avec lui, un laisser-aller, un sans-gêne, des familiarités qui lui ont profondément déplu. Vous lui avez parlé, dans la prière, sans attention et sans respect, comme vous feriez à peine avec le dernier de vos égaux. Vous vous êtes aussi peu souciés de lui plaire que s'il n'avait aucun droit à vos services et à votre amour. Vous avez accompli les actes religieux les plus augustes comme s'il s'était agi d'actions vulgaires. Le pécheur qui s'approche rarement des sacrements s'y prépare. Il s'en fait une haute idée. Il y porte un cœur pénétré. Il en éprouve une émotion profonde qui le remue. Il en devient pour quelque temps plus vertueux et plus fort. Vous, tièdes, vous vous êtes confessés, vous avez communié sans préparation, sans ferveur, sans en être touchés, sans en tirer profit. Il vous sied bien, maintenant, de vous appeler les amis de Dieu : votre amitié est de celles dont on se dégoûte bien vite et auxquelles on ne tient plus.

Que penseriez-vous d'amis qui ne vous aimeraient pas, qui feraient peu de cas de vous, qui ne paieraient d'aucun retour vos prévenances et vos bienfaits, qui ne manqueraient aucune occasion de vous déplaire, qui vous cribleraient de coups d'épingle, qui s'autoriseraient précisément de leur titre d'amis pour s'affranchir à votre égard de tout ménagement et de tout respect ? Ces amis-là, vous en auriez bientôt assez ; vous les prendriez en horreur ; vous épieriez l'occasion de rompre avec eux ; vous souhaiteriez volontiers qu'ils deviennent — ce serait plus loyal et plus franc — des ennemis déclarés. Eh bien ! Dieu n'éprouve pas d'autres sentiments vis-à-vis de la tiédeur. Il s'en est expliqué en termes formels quand il a fait dire par l'apôtre S. Jean à l'ange de l'Eglise de Laodicée cette parole aussi terrible à peu près qu'une menace de réprobation : « Je connais ta conduite ; je sais que tu n'es ni froid ni fervent. Plût à Dieu que tu sois froid ou fervent ! Mais parce que tu es tiède, et ni froid ni fervent, je vais te rejeter de ma bouche. *Quia tepidus es... incipiam te evomere ex ore meo.* » (Apoc., III, 14, 16).

Quand une âme a ainsi contre elle, non seulement ses faiblesses et ses passions, non seulement les puissances de l'enfer, mais encore les dégoûts et les menaces de Dieu, que faut-il attendre d'elle au temps des grandes tentations ? Les saints ne se sont pas trompés quand ils ont prédit la chute des tièdes et assuré que leur mal, s'ils ne s'empressent de le guérir, peut les conduire à la mort [4].

[2] « *Time quia plura... Non sunt levia, quia plura* » (S Augustin, *Serm 4 in Dom I Quadrag.*).

[3] S. Cyrille de Jérusalem *(Epist. ad Augustinum de miraculis divi Hieronymi).*

[4] « *Vicina morti labes est torpor animorum.* » (S. Paulin, *Epist. ad Machar.*).